



Ville de Thiers

DÉPARTEMENT
DU
PUY-DE-DÔME

- N°12 -

Envoyé en préfecture le 22/01/2026

Reçu en préfecture le 22/01/2026

Publié le 20/01/2026

S²LO

ID : 063-216304303-20260120-260120_12-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

Nombre de conseillers présents : **23**

Procurations : **8**

Nombre de conseillers absents : **2**

OBJET :
Décision modificative n°4 du budget annexe EAU

SÉANCE DU MARDI 20 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 20 janvier à dix-neuf heures ; Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué le mercredi 14 janvier 2026 s'est réuni en salle du Conseil à THIERS, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Étaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ; Hélène BOUDON, Isabelle FUREGON, David DERROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Martine MUÑOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Vincent PETITJEAN, Pepa CAENEN, Thierry BARTHELEMY, Michelle MAGNOL, Eric BOUCOURT, Bernard DUNIAT, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Claude GOUILLOU-CHENOT à Sophie DELAIGUE,
Monique DURAND-PRADAT à Hélène BOUDON,
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON,
Michel COMBRONDE à David DERROSSIS,
Christophe MANKA à Martine MUÑOZ,
Sérap ALP à Francis ROUX,
Farida LAID à Bernard DUNIAT,
Claire JOYEUX à Annie CHEVALDONNÉ,

Étaient absents ou excusés :

Lisa ASAR,
Betul SIMSEK,

Secrétaire de séance :

Martine MUÑOZ

C.M. 20.01.2026
 - N°12 -

DÉCISION MODIFICATIVE N°4 DU BUDGET ANNEXE EAU

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** l'instruction budgétaire et comptable M49 ;
- **Vu** la délibération n°31 du Conseil Municipal du 14 avril 2025, approuvant le budget primitif du budget annexe EAU 2025 ;
- **Vu** la délibération n°7 du Conseil Municipal du 7 octobre 2025, approuvant la décision modificative n°1 du budget annexe EAU 2025 ;
- **Vu** la délibération n°14 du Conseil Municipal du 04 novembre 2025, approuvant la décision modificative n°2 du budget annexe EAU 2025 ;
- **Vu** la délibération n°22 du Conseil Municipal du 16 décembre 2025, approuvant la décision modificative n°3 du budget annexe EAU 2025 ;
- **Considérant** les besoins au chapitre 012, dépenses de personnel, pour le paiement du second semestre 2025 des agents de droits publics, il est nécessaire d'ajuster les crédits budgétaires afin de couvrir l'ensemble des dépenses de personnel pour l'année 2025. Il convient par conséquent d'ajouter sur le compte 6215 – Personnel affecté par la collectivité de rattachement la somme de + 4 787,26 euros qui sera équilibrée par la diminution des crédits budgétaires du chapitre 011, sur les comptes 6063 – Fournitures d'entretien et de petit équipement ;
- **Considérant** la sortie d'actif d'un véhicule accidenté, il est nécessaire de prévoir des crédits budgétaires aux chapitre 042 et 040 – Opérations d'ordre de transferts entre sections pour pouvoir pas les écritures de sorties. Il sera ajouté en dépenses de fonctionnement au chapitre 042, sur le compte 675 – Valeurs comptables des éléments d'actif cédés et en recettes d'investissement au chapitre 040, sur le compte 2182 – Matériel de transport la somme de + 3961,17 euros. Les sections seront équilibrées par la diminution en section de fonctionnement au chapitre 023, du compte 023 – Virement à la section d'investissement et en section d'investissement au chapitre 021, du compte 021 – Virement de la section de fonctionnement la sommes de – 3 961,17 euros.

Il est proposé la décision modificative suivante :

Compte budgétaire	BP + DM + AS + RAR Dépenses	Dépenses	BP + DM + AS + RAR Recettes	Recettes
Section de fonctionnement				
<i>Dépenses et recettes réelles de fonctionnement</i>				
<i>Chapitre 011 – Charges à caractère générales</i>				
D/011/6063 – Fournitures d'entretien et de petit équipement		- 4 787,26 €		
<i>Sous total chapitre 011</i>	523 300,00 €	- 4 787,26 €		
<i>Chapitre 012 – Charges de personnel</i>				
D/012/6215 – Personnel affecté par la collectivité de rattachement		+ 4 787,26 €		
<i>Sous total chapitre 012</i>	383 270,00 €	+ 4 787,26 €		
Total des variations des dépenses et recettes réelles de fonctionnement		- €		- €

C.M. 20.01.2026
 - N°12 -

Dépenses et recettes d'ordre de fonctionnement				
<i>Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement</i>				
D/023 – Virement à la section d'investissement		- 3 961,17 €		
<i>Sous total chapitre 023</i>	161 448,57 €	- 3 961,17 €		
<i>Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>				
C/042/675 - Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		+ 3 961,17 €		
<i>Sous total chapitre 042</i>	510 193,49 €	+ 3 961,17 €		- €
Total des variations des dépenses et recettes d'ordre de fonctionnement		- €		- €
TOTAL DES VARIATIONS SECTION DE FONCTIONNEMENT		- €		- €
Section d'investissement				
<i>Dépenses et recettes d'ordre d'investissement</i>				
<i>Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement</i>				
C/021 – Virement de la section de fonctionnement				- 3 961,17 €
<i>Sous total chapitre 021</i>			161 448,57 €	- 3 961,17 €
<i>Chapitre 040 – Opérations de transferts entre sections</i>				
D/040/2182 - Matériel de transport				+ 3 961,17 €
<i>Sous total chapitre 040</i>		- €	510 193,49 €	+ 3 961,17 €
Total des variations des dépenses et recettes d'ordre d'investissement		- €		- €
TOTAL DES VARIATIONS SECTION D'INVESTISSEMENT		- €		- €

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ :

- **Approuve** la décision modificative n°4 du budget annexe EAU ;
- **Autorise** le maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

La secrétaire de séance,

Martine MUÑOZ

Le Maire,



Stéphane RODIER



Envoyé en préfecture le 22/01/2026

Reçu en préfecture le 22/01/2026

Publié le 20/01/2026



ID : 063-216304303-20260120-260120_12-DE